CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N° 2

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

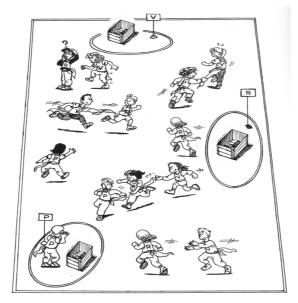
Compétence : Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement **Jeux collectifs**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation

Dans votre classe de CE1, vous mettez en place un module d'enseignement autour des jeux de poursuite sans ballon. Lors de la première séance, vous proposez le jeu «Poules, Renards, Vipères». Vous constatez que certains élèves attrapent les foulards de n'importe quel joueur des deux équipes adverses.



- Règles essentielles : On ne peut attraper :
- 1. que les foulards de l'équipe dont on est le prédateur (attaquant).
- 2. qu'un foulard à la fois

Question posée aux candidats

Vous présenterez des situations qui permettront de faire évoluer les comportements de ces élèves vers la compétence attendue dans l'activité à savoir « coopérer avec des partenaires pour affronter collectivement un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif... »

Justifiez vos choix.